Cha
FRC
8579

SUR LES FÊTES NATIONALES.

DIALOGUE

ENTRE CHÉNIER ET TRONCHET,

DÉPUTÉS.

M & W 17375

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

SUR LES FÊTES NATIONALES.

DIALOGUE

ENTRE CHÉNIER ET TRONCHET, DÉPUTÉS.

Chénier. Bonjour, collègue. Peut-on savoir ce que vous tenez-là ?

Tronchet. Ce n'est rien ; ou, si vous l'aimez mieux, ce sont les exemplaires qui me revenoient du discours prononcé par notre président le premier vendémiaire. Je vais les jeter avec d'autres paperasses du même genre, qui commencent à m'embarrasser, et qu'incessamment j'enverrai à la beurrière.

Chénier. J'en ai fait autant hier. Sans cette ressource, nos appartemens ne seroient pas assez grands pour loger ce fatras de discours, de rapports et de motions d'ordre qu'on nous distribue tous les jours avec profusion, et que personne ne lit..... Mais à propos du premier vendémiaire, êtes-vous content de la fête de la république ?

Tronchet. Oui, et j'en serois encore plus content si elle ne nous coûtoit pas de quoi construire deux vaisseaux de ligne, ou faire subsister quarante mille rentiers pendant un mois. A l'énorme dépense près, j'approuve la fête, quoiqu'on n'y ait pas brûlé, *en effigie*, les escadres anglaises, comme le ministre François de Neufchâteau nous l'avoit promis dans un premier programme. L'institution de cette fête est raisonnable, et ne peut être justement blâmée par personne. Mais je désirerois qu'elle fût la seule, et que nous supprimassions toutes les autres.

Chénier. Quoi ! vous ne voudriez pas qu'on célébrât le 18 fructidor ?

Tronchet. Non, je ne le voudrois pas ; et j'en dis autant du 9 thermidor, du 10 août et du 21 janvier. Je suis dans mon jour de courage, et je vais vous ouvrir mon cœur. Toutes ces fêtes, qui ne font qu'irriter les divers partis, sont immorales et impolitiques: *immorales*, parce que des français ne doivent pas se réjouir d'avoir répandu le sang d'autres français. Les Grecs et les Romains, que nous semblons prendre pour modèles, et que nous n'imitons qu'en ce qu'ils avoient de mauvais, nous fournissent-ils un pareil exemple ? Ils jetoient un voile religieux sur leurs dissentions intestines et sur les catastrophes qu'elles avoient amenées, et se gardoient bien d'établir des fêtes pour en perpétuer la mémoire.

Chénier. Je conviens franchement que quelques-unes des nôtres ont une teinte d'immoralité ; mais je suis curieux de voir comment vous me prouverez qu'elles sont *impolitiques.*

Tronchet. Avec des raisonnemens bien simples, et je commence par le 9 thermidor. Je vous le demande, à vous qui étiez de la convention, Roberspierre et ceux que vous avez fait périr avec lui, étoient-ils les seuls coupables ; ou pour mieux dire, la grande majorité de cette assemblée n'avoit-elle pas partagé leurs principes et leurs excès ? n'avoit-elle pas créé l'horrible tribunal révolutionnaire ? n'avoit-elle pas, pour lui livrer tous les meilleurs citoyens, établi ces cavernes de brigands qu'on appeloit *comités révolutionnaires*, et rendu l'atroce décret des *suspects*, sur le rapport de Merlin de Douai ? n'avoit-elle pas, le 22 prairial, rendu certain autre décret non moins atroce, et d'après lequel on envoyoit chaque jour à l'échafaud, dans tous les départemens, des centaines de victimes innocentes, et à qui on n'avoit à reprocher que des vertus, des lumières et de la fortune.

Chénier. Vous imputez à la convention ce qui fut l'ouvrage de la tyrannie de Roberspierre. Etoit-elle libre, cette assemblée ? et la hache n'étoit-elle pas levée sur ceux qui auroient tenté de s'opposer aux fureurs de ce cruel tribun ?

Tronchet. Mais encore une fois, quel étoit le principe de sa puissance? La majorité de la convention, qui s'etoit tournée de son côté, et qui ne valoit pas mieux que lui. Et puis, qu'étoit donc cet homme qui, suivant vous, tenoit sous un joug de fer et comprimoit, par la terreur, une assemblée si nombreuse? Nos présidens nous l'ont dit dans leurs discours, et ils le répéteront tous les ans : C'étoit *un misérable sans talens et sans courage.* Ainsi, point de milieu : ou la tyrannie que vous attribuez à Roberspierre fut celle de la convention, ou cette assemblée se laissa subjuguer par un être méprisable et sans moyens; et dans les deux cas, la fête du 9 thermidor est impolitique, puisqu'elle fait naître les réflexions que je viens de vous communiquer, et qui n'échappent pas aux hommes les plus bornés.

Chénier. Votre dilemme est pressant; et si en l'examinant à loisir je le trouve sans réplique, comme il me paroît l'être en effet, je pourrai bien m'en servir pour faire abolir cette fête, qui d'ailleurs ne m'a jamais beaucoup plu. Voyons les autres.

Tronchet. Celles du 10 août et du 21 janvier rappellent des souvenirs encore plus amers. Personne n'a oublié que l'attaque du château fut conçue et dirigée par des hommes qui s'en vantèrent et s'en firent un mérite à la

convention ; et que cependant cette même convention, quand elle voulut condamner Louis XVI, mit au nombre des chefs d'accusation le 10 août, qu'on n'avoit imaginé que pour opérer sa ruine, et dont lui seul avoit droit de se plaindre. Mon intention n'est pas d'entrer dans des détails inutiles pour vous et douloureux pour moi. Je regarderai même, si vous le voulez, la mort de Louis XVI comme un crime nécessaire, et sans lequel la république n'auroit pu exister ; mais est-ce une raison pour consacrer par des fêtes annuelles, les journées des 10 août et 21 janvier, qui ont été et sont encore suivies de tant de calamités ? Non certes. Que dans leur intérieur ils les célèbrent par des orgies, ceux qui se sont emparés des débris du trône et gorgés de nos trésors, je le conçois ; mais qu'ils ne croient pas que la nation partage leur allégresse. Eh ! qu'importe aux Français votre république, s'ils y sont plus malheureux que sous la monarchie ? Or, vous le savez, tel est effectivement pour eux, jusqu'à présent, le résultat de la révolution, à laquelle ils ont fait tant de sacrifices ; et leurs maux sont d'autant plus insupportables, qu'ils n'ont aucun motif d'en prévoir la fin dans un avenir plus ou moins éloigné. Avant cette révolution, les finances étoient mal administrées ; aujourd'hui, elles sont livrées au pillage : les impôts étoient lourds, maintenant ils sont excessifs, quoique les fortunes soient les unes

détruites, les autres bien diminuées, et les ressources industrielles presque nulles. La guerre, qui d'abord n'avoit pour objet que de repousser l'ennemi hors de notre territoire, et de le forcer à respecter notre indépendance, est devenue une guerre interminable, par l'esprit de conquête et de prosélytisme qui s'y est mêlé, et par la hauteur insolente et maladroite avec laquelle nos meneurs traitent de la paix, qu'ils paroissent craindre bien plus que désirer. Voyez avec quelle légèreté, pour ne pas dire quelle démence, ils ont forcé l'Amérique septentrionale à se jeter dans les bras de l'Angleterre! Si *l'ennemi du genre humain*, si Pitt les conseilloit, ils ne se conduiroient pas autrement qu'ils le font. En un mot, la France soumise à un esclavage réel, sous l'apparence chimérique de *liberté*, voit devant elle un gouffre ouvert, où s'abîment sa population, ses richesses en tous genres, son commerce, ses manufactures, ses arts, et même son agriculture qui déjà manque de bras. Et vous osez, aux frais du trésor public épuisé, donner ce que vous appelez des *fêtes*, dans lesquelles vous soutenez aux Français, sans en excepter les infortunés rentiers, qu'ils sont très-*heureux!* C'est joindre l'insulte à la tyrannie, et augmenter l'aigreur qui est dans les esprits; outre que les injures prodiguées dans ces occasions à la royauté et aux rois en présence de leurs ministres, ne peuvent que fortifier au dehors les justes préventions

qu'on y a prises contre notre doctrine éternellement révolutionnaire. Ai-je besoin de rien ajouter, pour vous faire sentir combien il seroit sage et utile de supprimer ces deux fêtes ?

Chénier. J'aurois bien quelques réponses à vous faire ; mais je suis impatient d'arriver au 18 fructidor, et quand vous m'aurez expliqué ce que vous en pensez, à mon tour je vous dirai mon secret.

Tronchet. Cette journée funeste a mis le comble à nos malheurs, en nous ôtant jusqu'à l'espoir de nous voir gouverner d'après les bases posées par la constitution. Il faudroit être insensé pour conserver cet espoir, quand on a vu, au milieu de l'appareil militaire le plus effrayant, arracher des représentans du peuple et des directeurs à leurs fonctions et à leurs familles, et les condamner *en masse* à la déportation, sans les entendre, sans avoir le droit de les juger, et par un acte monstrueux, qui n'étant ni *loi* ni *jugement*, ne peut recevoir d'autre nom que celui de *lettre de cachet* ; quand on a vu soixante journalistes condamnés à la même peine et de la même manière, pour avoir écrit avant cette époque ce qu'aucune loi ne leur défendoit d'écrire; quand on a vu annuller aussi *en masse* les élections des députés nommés dans la majorité des départemens, et par ce nouvel attentat réduire le corps législatif à la *minorité*, principalement composée de ces

conventionnels qui firent mitrailler les Parisiens, pour les punir de ce qu'ils n'avoient pas accepté les décrets usurpateurs des 5 et 13 fructidor; quand on a vu les juges que les électeurs avoient choisis en l'an 5, chassés des tribunaux, pour mettre à leur place des hommes ignorans et mal famés pour la plupart, tels entr'autres, à Paris, qu'un Chépy, que jadis les procureurs même regardoient comme souillant leur corps, et un Denizot, horriblement célèbre dans la révolution, et qui fut l'un des plus furieux jurés ou bourreaux du tribunal révolutionnaire; quand on a vu enfin, cette factieuse *minorité*, prenant le titre de *corps législatif* après l'avoir détruit de concert avec trois directeurs, couronner tant de forfaits par le diplôme du 19 fructidor, qui confère au directoire une véritable dictature. Ah! comment osons-nous seulement nous montrer? Nous avons, les uns, déchiré et avili notre propre corps; les autres, nommés par quelques électeurs *scissionnaires* et sur les ordres du directoire, ont pris des places qui n'étoient pas légalement vacantes; et nous méritons le titre de *basse-cour du Luxembourg*, qu'on nous donne généralement et jusques dans les faubourgs et dans les corps-de-garde..... Aussi, depuis le 18 fructidor, les Français se regardent-ils avec raison comme vivant sous un régime purement *arbitraire*, et n'ayant plus cette *garantie sociale* dont parle la déclaration des droits, et qui réside uniquement dans la division et les limites des *pouvoirs*

établis par la constitution. Il seroit donc prudent de garder le silence sur cette désastreuse journée, au lieu d'en faire le sujet d'une fête qui ne sert qu'à réveiller des idées affligeantes et à nourrir contre nous les haines les plus fortes.

Chénier. Je vous ai promis mon secret, et je vais vous le donner avec autant de confiance, que vous m'avez donné le vôtre. Je sais bien que les hommes qui raisonnent et savent raisonner, ne seront point nos dupes, et que la célébration du 18 fructidor ne peut être à leurs yeux qu'une jonglerie cruelle et indigne d'un gouvernement qui auroit quelque respect pour ce qu'on appeloit autrefois la vérité et la morale publique. Ce ne sont pas non plus ceux-là que nous voulons persuader : nous nous contentons de les forcer à se taire ; et vous ne l'ignorez pas, nous en avons plus d'un moyen, sans compter la liste des émigrés, sur laquelle nous pouvons placer tous ceux que nous soupçonnons de nous être opposées, n'eussent-ils jamais quitté leur commune, et d'après laquelle nous les envoyons à nos commissions militaires pour les faire fusiller. Mais il est une autre espèce d'hommes qu'il faut traiter différemment : c'est la masse énorme et hébêtée que nous désignons par le mot *peuple* ou *populace*, dans laquelle nous comprenons les soldats, et qui, dans toutes nos entreprises, a été pour nous un instrument si

puissant. Cette classe nombreuse ne demande qu'à être trompée; et, il faut en convenir, nous la servons suivant son goût. Or, le vacarme du canon, le charivari de la musique, les illuminations et quelques *carmagnoles* à la *Barrère* ou à la *St.-Just*, sont pour elle une preuve invincible que Barthélemy, Carnot, Portalis, Barbé-Marbois, Pastoret, Siméon, Tronçon-Ducoudrai, etc. étoient des scélérats, qui, d'*accord avec le perfide étranger*, vouloient renverser la république; et qu'en les sacrifiant, nous l'avons *sauvée* encore une fois. Voilà pour nous des erreurs précieuses à nourrir, et nous ne le pouvons qu'avec le fracas et le prestige décevant des fêtes.

Tronchet. Ce que je viens d'entendre me fait frémir. Vous fûtes un des provocateurs du 18 fructidor, et vous parliez alors comme convaincu que les victimes de cette journée travailloient au rétablissement de la royauté. Je ne le crus pas; mais je vous regardois comme pensant de bonne foi ce que vous disiez; et je vois qu'au contraire vous avez *sciemment* immolé des hommes innocens.

Chénier. Sans doute ils ne vouloient pas plus que vous et moi relever le trône; ou s'il en étoit quelques-uns parmi eux qui le désirassent secrètement, ils se seroient bien gardés de le tenter, parce qu'ils ne pouvoient s'en dissimuler les dangers et l'impossibilité du succès; mais ils prétendoient faire exécuter la constitu-

tion, et c'étoit un projet fort dangereux pour nous. De plus, ils exigeoient de l'ordre et de l'économie dans les finances, et tous leurs vœux, ainsi que ceux des directeurs proscrits avec eux, étoient pour la paix, même avec l'Angleterre. De pareilles vues, secondées par de grands talens contre lesquels nous ne pouvions pas lutter, auroient entraîné l'opinion publique; et au premier prairial, le corps législatif et le directoire se renouvelant en partie, le champ de bataille restoit aux *honnêtes gens*, aux *hommes instruits*, que nous avons tant sujet de redouter; ils s'emparoient du timon de l'état; toutes les places étoient pour eux et leurs partisans; les conventionnels et les révolutionnaires n'avoient plus aucun rôle à jouer; peut-être même les fortunes, qui sont le fruit de leurs rapines et des risques qu'ils ont courus, leur auroient été enlevées; trop heureux encore, si on les eût laissés tranquilles dans leur obscurité. Cette *conspiration*, qui se formoit d'elle-même et par le cours naturel des choses, n'étoit pas moins à craindre pour nous qu'une conspiration royaliste. Mais il falloit lui donner cette dernière couleur pour fasciner les yeux de la multitude, et nous y avons merveilleusement réussi.

Tronchet. Avant d'aller plus loin, dites-moi, je vous prie, quel danger il y avoit *pour vous* que la constitution fût exécutée.

Chénier. Le voici. Elle établit la liberté des cultes, et nous voulions exterminer le culte catholique et ses prêtres, qui nous seront toujours *suspects :* elle établit aussi la liberté de la presse, et nous avions juré de l'anéantir, afin de nous délivrer des inquiétudes et des déboires qu'elle nous donnoit journellement. Elle veut que les ministres soient responsables et qu'ils rendent des comptes ; c'étoit même le trait que Barbé-Marbois avoit déjà lancé contre l'énergique patriote Ch. Lacroix ; et ceci nous déplaisoit fort, parce que plusieurs d'entre nous ont des intérêts communs avec les ministres, et que d'autres espèrent le devenir à leur tour. Le directoire désiroit envahir la Suisse et les pays du Pape, pour y planter l'arbre de la liberté et leur donner un gouvernement et des gouvernans comme les nôtres ; mais la constitution s'y opposoit, à moins que le corps législatif ne leur eût déclaré la guerre, et il n'en avoit aucun sujet. Enfin, cette constitution vouloit que *foi et loyauté* fussent gardées aux créanciers de la république, ce qui nous auroit obligés de mettre de la sévérité dans la dispensation des finances ; et les plans du directoire exigent à cet égard la plus grande latitude, comme le prouve l'expédition d'Egypte, qui ne coûte pas moins de cent millions.

Voyez, au lieu de toutes ces contrariétés, combien nous sommes à notre aise, et que de bienfaits le 18 fructidor a répandus sur nous ! Nos vœux sur le culte catholique et ses mi-

nistres, sont comblés; et l'athéisme, prêché à la tribune par Jacob Dupont, aux applaudissemens de la montagne, et à *Roch*, par l'histrion Monvel, reprend la plus grande faveur. Les journaux nous sont tellement soumis, qu'à peine peut-on les lire, tant ils sont plats: l'un dit que le discours de Treilhard, qui n'est qu'un remplissage de lieux communs, *respire quelque chose d'antique et de* SOLEMNEL; l'autre, que François de Neufchâteau a écrit *de sa propre main*, je ne sais à qui; et Rœderer, qui, pendant 18 mois, nous régenta si durement, s'est fait (pour nous plaire) l'historien et l'apologiste de ces fêtes que vous critiquez. Nos projets sur la Suisse et sur Rome, de même que sur Malthe et sur l'Egypte, ont été complètement réalisés, à la vérité, sans déclaration de guerre par le corps législatif, mais aussi sans opposition et sans réclamation de sa part; il a même, lorsque le directoire a bien voulu lui faire part de ces mémorables événemens, déclaré que les armées auxquelles nous en étions redevables, avoient *bien mérité de la patrie*; et peu s'en est fallu qu'il n'ait étendu cette honorable récompense au parent de Rewbell, Rapinat, qui a déployé en Suisse des *talens*, une *humanité* et un *désintéressement* au-dessus de tout éloge, ou qu'on ne peut comparer qu'à ceux que Santhonax a déployés à Saint-Domingue. La banqueroute, sous les noms mensongers et dérisoires de *remboursement* et de *consolidation*, est faite aux rentiers, qui n'osent pas s'en plaindre

hautement, et qui se contentent de nous maudire dans leurs greniers, où ils invoquent la mort comme le seul remède à leur misère profonde; et notre traitement, qui, suivant la constitution et au prix actuel du bled, ne devroit valoir que 4 à 5,000 livres, est porté à 13,000 francs; outre un habit riche et des bottes, que nous emportons ou vendons, quand, à notre grand regret, nous cessons d'être employés à la manufacture des lois. Le directoire est renforcé de deux hommes parfaitement dans nos principes, et qui, comme nous et leurs trois collègues, ont pour maxime invariable que *les avantages d'une révolution sont et doivent être pour ceux qui l'ont faite* et pour leurs auxiliaires. Le corps législatif est repeuplé de ces vigoureux patriotes qui se signalèrent à la convention, et de ceux qui les secondèrent dans les sociétés populaires et dans les administrations : toutes les autres places sont livrées à nos anciens collègues, à nos parens et à nos protégés : ministères, ambassades, consulats, régies, commissions, tribunaux, administrations; tout, jusqu'aux places de commis, d'espions et de messagers d'états ou porteurs de paquets, est concentré dans nos mains et n'en sortira plus.

Tronchet. Comment, *n'en sortira plus!* Et croyez-vous que les élections annuelles n'apporteront aucun changement dans cet ordre de choses ?

Chénier. Que vous êtes bon, avec vos élections! Eh! n'est-ce pas dorénavant le directoire qui les fera, soit par son influence générale, soit par l'ingénieux expédient des scissions, si efficacement essayé l'année dernière, et qui a donné une si excellente députation à Paris et à d'autres départemens, soit par l'exclusion des députés qui pourroient ne pas nous convenir, soit enfin par la déportation à la Guyanne? Ainsi, le corps législatif se formant par le directoire, et le directoire se formant par le corps législatif, ces deux pouvoirs seront toujours composés d'élémens homogènes qui se soutiendront et s'aideront mutuellement. En prairial prochain, par exemple, nous serons recrutés par des ex-conventionnels et des commissaires du directoire bien éprouvés; et Laréveillère, que le sort *doit désigner* pour sortir à cette époque, nous le remplacerons par Jean de Brie, Lamarque, Lacombe-Saint-Michel, Guillemardet, Rapinat, Charles Lacroix, Augereau, ou Léonard Bourdon; puis ceux des députés sortans dont le directoire sera content, auront les postes que quitteront les députés entrans: et dès-lors, comme je vous le disois, toutes les places se concentrent et circulent *exclusivement* entre nous et nos amis.

Tronchet. Le tableau même que vous venez de me présenter, est une preuve de plus des maux irrémédiables que le 18 fructidor a faits à la France. Et cette journée déplorable, qui est

à la république ce que le 10 août fut à la royauté, vous voulez la solemniser par une fête !

Chénier. Oui, et je vous en ai dit les motifs. Il en est une autre dont vous ne me parlez pas, et qui cependant n'est guères moins propre à exercer votre censure : c'est celle de la *souveraineté du peuple*, imaginée dans un repas fort gai entre Jean Debrie, Villers, Bailleul, Hardi, Sottin et moi, et célébrée pour la première fois la veille des assemblées primaires de l'an 6. Chez nous, la souveraineté du peuple ne consiste et ne peut consister que dans l'élection de ses représentans et de ses magistrats ; et il n'avoit pas pu oublier comment au 18 fructidor nous avions traité ceux qu'il s'étoit donnés en l'an 4 et en l'an 5. Ensuite, les élections de l'an 6, sous le prétexte risible d'une *conspiration dans les ASSEMBLÉES PRIMAIRES ET ÉLECTORALES*, se sont réduites à une simple *présentation*, sur laquelle nous avons choisi le 22 floréal, qui bon nous a semblé. Voilà, convenez-en, une souveraineté terriblement ébranlée. Eh bien ! cela n'empêchera pas que le 30 ventôse prochain, le bon peuple français ne la célèbre fièrement, et ne chante en son honneur et gloire des hymnes de la façon de Lebrun-Tossa ou de la mienne. Et vous craignez que nos fêtes ne réveillent en lui des idées qui nous soient défavorables! Ah! soyez tranquille; avec un tel peuple, on peut tout se permettre, en lui par-

lant fréquemment des *royalistes*, des *émigrés*, des *chouans*, des *prêtres réfractaires* et de la *descente en Angleterre*.

Tronchet. Plus je vous écoute, plus vous m'étonnez. Aucun de nos ci-devant rois ne traita *ses sujets* avec autant d'injustice, de dédain et de mépris que vous traitez les *citoyens* dont vous êtes les *représentans* SALARIÉS. Je ne vois que deux articles de la constitution qui soient sacrés pour vous : ceux qui établissent un directoire composé de *cinq membres*, et un corps législatif *permanent*, composé de 750 *individus*. Les autres articles, vous les foulez aux pieds avec une impudeur dont l'histoire de la tyrannie la plus effrénée ne fournit pas d'exemple. Voulez-vous donc, en rendant intolérable et odieux le régime républicain, pousser les Français au désespoir et les forcer à rétablir la royauté, que vous n'avez renversée que pour votre propre intérêt ?

Chénier. Au point où nous en sommes, le retour au gouvernement d'un seul, tout détestable qu'il est, ne seroit peut-être pas ce qui pourroit nous arriver de plus fâcheux. Mais j'ignore si tel est le but de ceux qui, plus essentiellement que vous et moi, font mouvoir les ressorts de notre machine politique. Seulement, je me suis apperçu depuis long-tems que la France est pour eux un pays de conquête, dont ils se partagent les dépouilles, et je

fais en sorte d'en avoir ma part : imitez-moi, si vous le pouvez ; car, comme le disoit très-sensément notre collégue Hardy, lorsqu'en *comité secret*, nous décidâmes l'augmentation de notre traitement, *quand nous aurions la sottise d'y renoncer, à la fin de l'année* IL N'Y AUROIT PAS UN SOL DE PLUS A LA TRÉSORERIE. Adieu ; je vais chez le ministre de la guerre, pour lui parler d'une fourniture importante, dans laquelle je suis intéressé.

Tronchet. Un moment. J'ai deux mots à vous dire sur notre nouvelle *croisade*, sur l'inexplicable expédition d'Egypte, qui nous coûte (ainsi qu'il étoit facile de le prévoir) le reste de nos vaisseaux et de nos marins, qui peut-être nous coûtera aussi l'armée débarquée à Alexandrie, avec laquelle nous n'avons plus de communication possible, et qui pourra bien déterminer la Porte-Ottomane à se liguer contre nous avec nos nombreux et implacables ennemis.

Chénier. Je n'ai pas le tems ; et d'après les aveux que je viens de vous faire, vous jugez que mes affaires passent avant celles de la république ; mais à la première occasion, je vous apprendrai sur cette croisade des choses qui vous surprendront. En attendant, tenez-vous en joie ; recevez exactement à la fin de chaque mois vos 1083 livres, 6 sols, 8 deniers ; et soyez persuadé que les représentans et les di-

recteurs de la *grande nation* finiront, comme les Aruspices, par ne pouvoir se regarder sans rire.

Ce 6 vendémiaire an 7.